

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 8 février 2019 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Nancy**

NOR : JUS B1904267A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Corinne LEMARQUIS (LARDIN), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Nancy.

Article 2

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur Nicolas RAVIER, directeur des services de greffe fonctionnel, directeur de greffe du tribunal de grande instance de Nancy, en sa qualité de régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Nancy.

Article 3

Monsieur Nicolas RAVIER, directeur des services de greffe fonctionnel, directeur de greffe du tribunal de grande instance de Nancy, est, à la date de passation des comptes, nommé à titre exceptionnel pour une période de 6 mois, régisseur intérimaire audit tribunal.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de NANCY, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 8 février 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY